



Comité RQD

Reconversion Qualitative Différée du vignoble

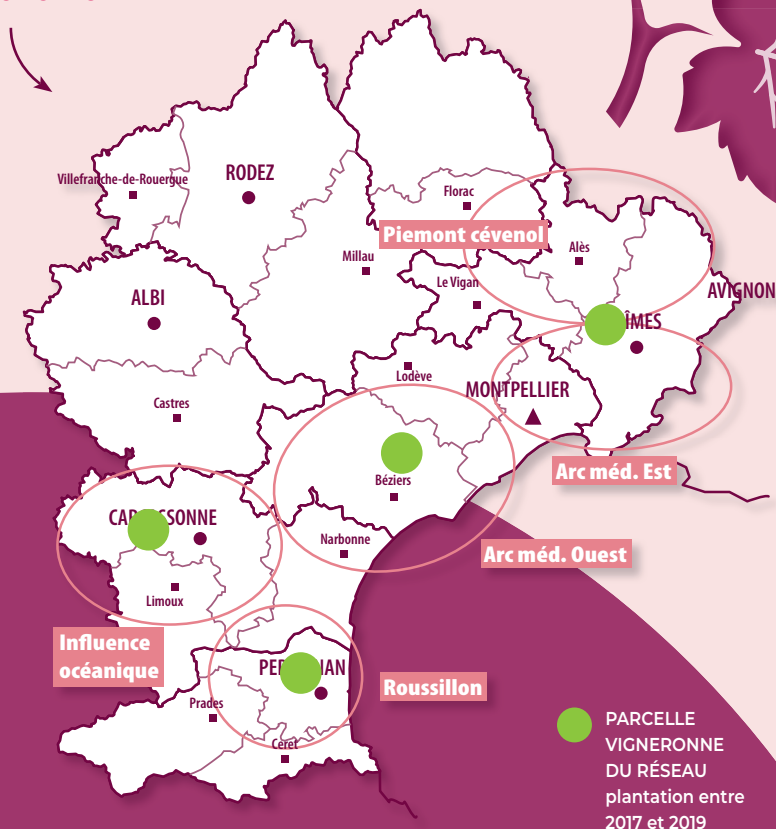


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
HÉRAULT



Prior N®

LE RÉSEAU 2020-2021



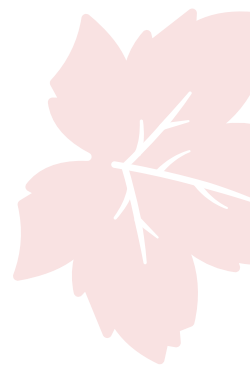
- ▶ **Variété allemande,**
classée définitivement
en 2017.
Distribuée par tous
les pépiniéristes.
- ▶ **Éligibilité aux aides**
OUI en plan individuel et
NON en plan collectif
PCR 5.
- ▶ **Cahiers des charges**
Le Prior N ne figure pas
sur les cahiers des charges
de toutes les IGP Vin
de Pays du bassin de
production Languedoc-
Roussillon. Veuillez à vérifier
l'éligibilité de la variété
selon votre objectif
de production.

SO4
8

**PORTE-GREFFES
du réseau vigneron**

NOMBRE DE MILLÉSIMES OBSERVÉS

Prior N[®]



AGRONOMIE



Aptitude sol et porte-greffe : pas de contre-indication constatée sur le SO4, seul porte-greffe dans le réseau.

Aptitude climatique : gel non observé sur les parcelles du réseau en 2021.

Cycle végétatif : débourre (très) tôt, attention aux zones gélives. Récolte précoce, légèrement avant le Merlot.

Il reste plus tardif que le Cabernet Cortis. Selon les situations, il est jugé trop précoce pour la région (parcelle du Gard notamment).

Port et palissage : érigé/dressé à semi-dressé. Le palissage peut être réduit selon les situations.

Vrilles : moyennes, peu gênantes lors des travaux en vert et le dépalissage en hiver.

Grappillons : peu.

Carences : magnésiennes observées.

Grappes et récolte : production moyenne à bonne. Les grappes sont de la taille de celles du Cabernet-Sauvignon avec des baies plus grosses que celles des Merlot / Syrah.

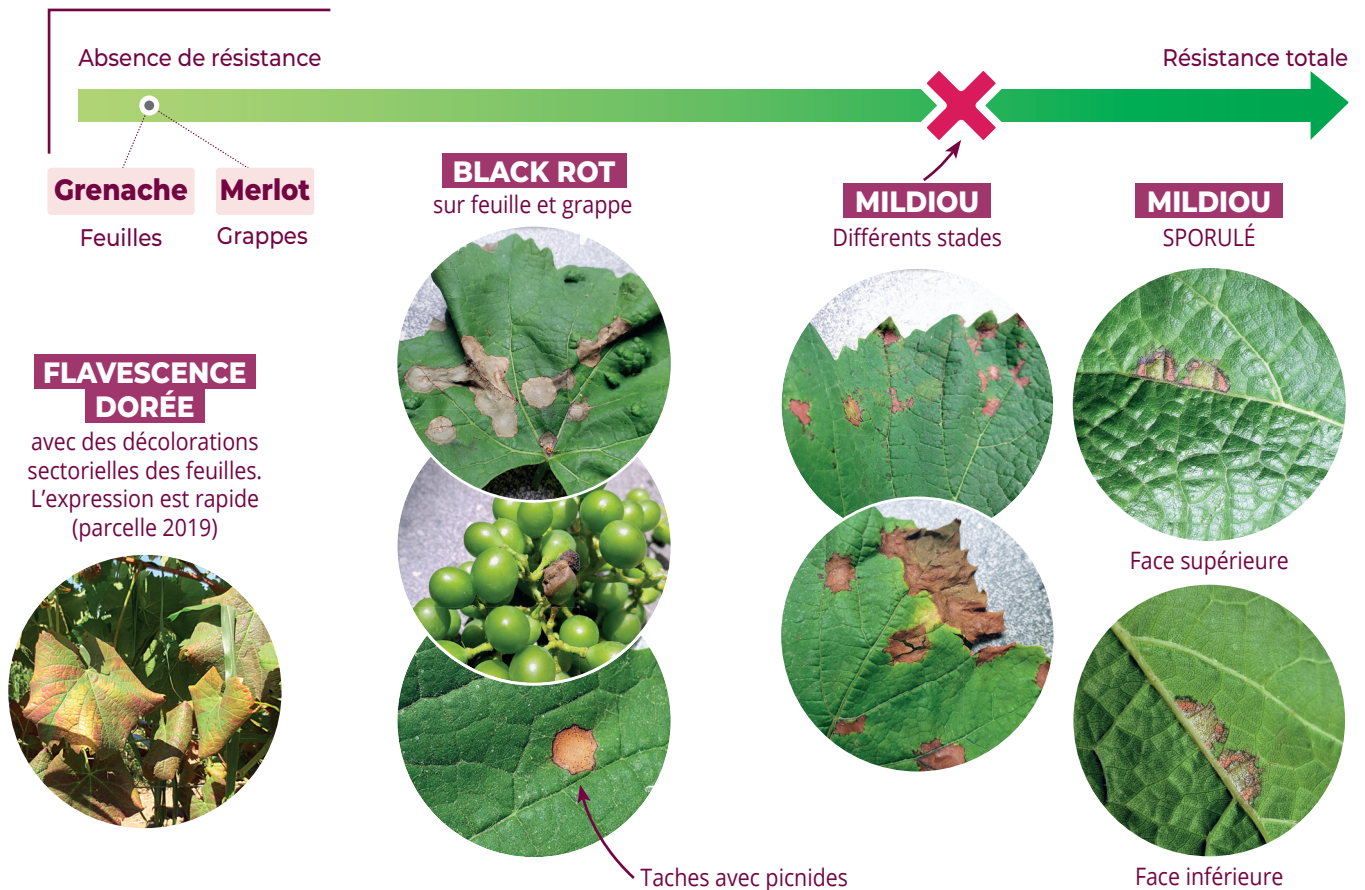


PHYTOSANITAIRE oïdium et mildiou

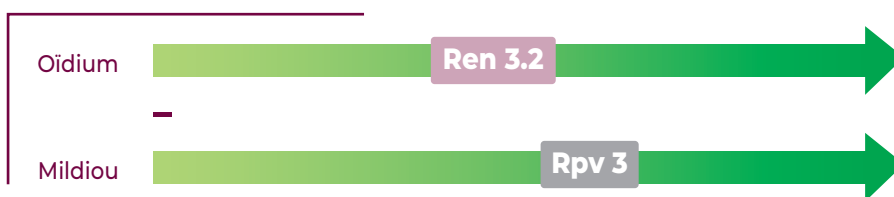
Degré de résistance OÏDIUM (synthèse des observations 2017 à 2021)



Degré de résistance MILDIOU (synthèse des observations 2018 et 2020)



Force des gènes présents



Les graphiques de degré de résistance à l'OÏDIUM et au MILDIOU

Le placement des « X » représentant les performances de la variété est obtenu grâce aux observations d'intensité des maladies selon le protocole Oscar de l'INRAé, utilisé systématiquement pour permettre les échanges d'informations. Afin de donner l'échelle au graphique, des cépages classiques ont été placés. Le cépage Merlot est le témoin des parcelles expérimentales suivies dans l'Aude et l'Hérault de 2014 à 2020 selon le même protocole. Les cépages Cabernet-Sauvignon et Grenache sont placés par expertise. Plus « X » est à droite dans la partie vert foncé de l'axe, plus grande est la résistance de la variété à la maladie. L'axe oïdium est une synthèse de l'ensemble des années suivies pour la variété en remontant le plus loin possible dans la connaissance d'une parcelle – parfois antérieure à la création du réseau. Tandis que l'axe mildiou ne prend en compte que les deux années à mildiou 2018 et 2020.

Le graphique de la « force des gènes présents » est à lire avec précaution. En effet, la connaissance évolue régulièrement. Notamment, certaines variétés allemandes étaient dites monogéniques en oïdium, alors qu'elles sont maintenant polygéniques mais avec des gènes plutôt faibles. Il n'y a pas dans ce cas de pyramidage, avec un gène fort protégé par des plus faibles. Sur le graphique l'axe va de « - » faible à « +++ » résistance totale. Le Rpv 3, mildiou, est écrit en grisé car il est contourné.

STRATÉGIES DE TRAITEMENT



OÏDIUM • Protection de la récolte + durabilité de la résistance
→ **2 traitements en encadrement de la floraison.**

MILDIU • Des études ont mis en évidence la présence d'isolats de mildiou contournant la résistance conférée par **Rpv 3**. Soyez exigeant dans les observations sur la parcelle. Selon le contexte de la parcelle et de l'année, il est fortement conseillé **2 traitements en encadrement de la fleur au minimum.**

BLACK ROT • Selon la parcelle, choisir un produit à double homologation pour faire le traitement de pré-floraison.



Cette fiche est obtenue à partir du suivi du **réseau des parcelles vigneronnes**, réseau du comité RQD complété par des rencontres impromptues avec les viticulteurs. Le comité RQD fait intervenir depuis 2020 les quatre Chambres départementales du bassin de production afin de capitaliser des références sur les aptitudes au sol, porte-greffe, taille par variété... Les parcelles sont replacées dans des ensembles climatiques qui influent sur les maladies, validés par l'expertise des conseillers dans le cadre du Bulletin de Santé du Végétal. Ces données seront utilisées dans l'évolution des fiches. Les parcelles ne sont pas forcément suivies tous les ans. Il peut y avoir des rotations afin de prendre en compte plus de cas de plantation.

Tout viticulteur souhaitant apporter ses observations sur les aptitudes agronomiques, ses expériences des vins et de la commercialisation est bienvenu. Contactez vos conseillers viticoles pour transmettre vos observations, avis, photos...

Le **protocole** mis en place sur le réseau se base sur deux visites : floraison et véraison-récolte et un échange avec le viticulteur pour synthétiser l'année. A chaque visite un état des lieux de la parcelle est réalisé. L'obtention des données phytosanitaires est réalisée sur la base des classes du protocole Oscar de l'INRAé www.observatoire-cepages-resistants.fr. L'uniformisation des données permet d'envisager des échanges de références si besoin.

 **Pour plus d'informations localisées**
(parcelle du réseau) : contacter votre Chambre d'agriculture

Pour d'autres photos de symptômes

<https://observatoire-cepages-resistants.fr/boite-a-outils/identifier-des-symptomes/>



Pour en savoir plus (œnologie – caractéristiques vins – publications)



<https://herault.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/experimentation-recherche/diminution-des-intrants/varietes-tolerantes-mildiou-et-oidium/>



https://aude.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/064_Inst-Aude/documents_aude/Viticulture/Bulletin_Viti/cepages_resistants.pdf



https://aude.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/064_Inst-Aude/documents_aude/Viticulture/Bulletin_Viti/brochure_cepages_resistants_2.pdf




<https://www.icv.fr/mediatheque-viti-vinicole/guide-technique-cepages-resistants>



<https://po.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/viticulture/cepages-et-porte-greffes/>



Programme coordonné par CA34
 fortin@herault.chambagri.fr

Avec le soutien du Comité RQD
 contact@comiterqd-lr.fr